ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

schémas de cohérence territoriale

Question écrite n° 123329

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales si un syndicat mixte chargé d'un SCOT peut confier unilatéralement la réalisation de ce SCOT à l'agence d'urbanisme qui relève de l'une des communautés d'agglomération membre du syndicat mixte ou s'il convient au contraire de respecter les règles de la concurrence en lançant un appel d'offres.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 123329
Rubrique : Urbanisme
Ministère interrogé : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4721